

Paris, octobre 2015

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) nous enivrent et sont largement utilisées. Cela bouscule nos modes de vie, les entreprises « digitalisent » massivement et l'ivresse du mouvement vers la numérisation devrait nous emporter... La « digitalisation » et ses nouveaux modes de fonctionnement ne sont pas « à jeter », mais Sud, s'interroge quant aux conséquences pour les salarié-es et les populations. Le débat est ouvert et Sud fait des premières propositions.

Quand la digitalisation vient nous emb(a)rasser

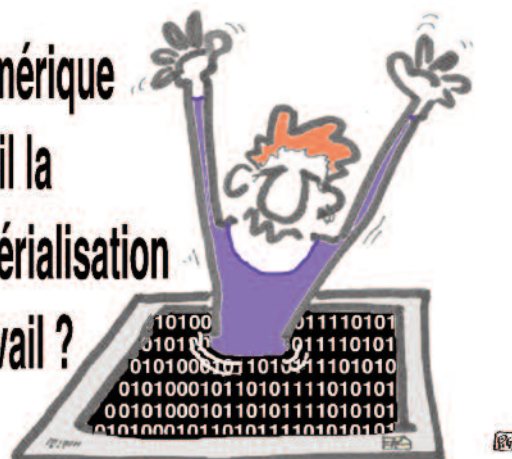
Dans nos vies privées, dans les entreprises, dans les administrations, le numérique bouleverse les fonctionnements. Le nombre de smartphones, multiplié par six depuis 2008, vient illustrer cette digitalisation accélérée de la société. Le gain de temps et l'abolition des distances entraînent un nouveau rapport au travail et aux loisirs.

La e-administration se développe (impôts, carte grise, CAF) et le web est de plus en plus utilisé dans les loisirs et les achats(*). Les agendas sont partagés, on « *tchatte* » pour le travail ou dans notre vie personnelle.

Une des conséquences est le mélange des temps dédiés au travail et à la vie privée. Aussi, il ne s'agit pas d'accepter le numérique comme la panacée. La « modernité » doit profiter à toutes et tous, pas seulement aux entreprises ou à quelques privilégié-es.

(* La e-administration, les services en ligne les plus demandés : Changement d'adresse en ligne / Demande d'acte d'état civil / Achat en ligne du timbre fiscal. **Formulaires les plus demandés** : Demande d'aide à la création et à la reprise d'une entreprise / Demande d'attestation d'accueil / Demande d'inscription sur les listes électorales. **Simulateurs les plus demandés** : Calculer l'évolution de sa facture d'électricité / Estimation du montant de l'allocation logement (CAF) / Calculer ses droits à la retraite)

Le numérique
serait-il la
dématérialisation
du travail ?



La dématérialisation, ce n'est pas pour tout le monde !

La mise en avant de la digitalisation n'est pas virtuelle pour tout le monde. Les salarié-es des services clients et ceux qui sous-traitent les documents à numériser sont soumis à des contraintes de productivité extrêmes. Les entreprises délocalisent les développements logiciels dans des pays où les salarié-es ont des droits et des rémunérations dérisoires. La grande majorité des équipements physiques (terminaux, smartphones, serveurs) est fabriquée en Asie où les ouvrier-ères travaillent dans des conditions proches de l'esclavage. Les matières premières des composants sont extraites et transformées sans se préoccuper ni d'environnement ni de la dignité et de la santé des travailleurs.

... Mais elle détruit des emplois

Entre 1980 et 2012, environ 1,4 million d'emplois ont été détruits par l'automatisation. Même si d'autres emplois sont créés, ils ne remplaceront pas ceux qui sont détruits, ni en termes de compétences, ni surtout en nombre.

Conséquences sur la santé

Devant un smartphone ou un ordinateur, le cerveau est très sollicité : il doit lire, comprendre, trier, agir, etc. Les mails, tchats, réseaux sociaux et autres SMS interrompent fréquemment notre activité, entraînant un « zapping » permanent. Chaque consultation de mail ou de SMS, chaque appel téléphonique créent une émotion. Ainsi, l'utilisation intensive de ces outils entraîne stress et surcharge émotionnelle. Les applications et les matériels évoluent sans cesse, d'où la nécessité de s'adapter en permanence. Par ailleurs, le travail peut être fini à la maison, au détriment du temps personnel, et engendrer de la culpabilité ou des tensions dans la vie privée. Au final, selon Sud, l'utilisation des outils numériques est facteur de risques psychosociaux accrus.

Les libertés en danger

Avoir accès à l'information et l'utiliser à bon escient, peut rapporter gros. Le traitement en masse d'informations personnelles à « l'insu de notre plein gré » permet d'envoyer la bonne publicité à la bonne personne au bon moment. Le tracé de nos activités permet de prévenir les risques sanitaires mais surtout d'observer les mouvements de populations. C'est aussi une nouvelle marchandise qui génère de nouveaux profits. Les activités se dématérialisent mais nos données personnelles nous échappent car elles sont stockées dans le « cloud ». Il devient essentiel de maîtriser son « identité numérique » : les traces qu'on laisse sur internet et les réseaux sociaux peuvent être connues de tous, y compris l'employeur.

42%

Au sein du marché de l'emploi français, 42% des activités pourraient être automatisées du fait de la numérisation de l'économie. Les métiers automatisables ne seront pas uniquement les métiers manuels. Des tâches intellectuelles de plus en plus nombreuses sont prises en charge par les outils numériques.

3 millions

C'est le nombre d'emplois qui pourraient être détruits par la numérisation à l'horizon de 2025 et de nombreux emplois de services seraient touchés.

Source : cabinet Roland Berger

Quelle organisation du travail ?

Equiper les salarié-es d'ordinateurs portables ou de smartphones permet à l'entreprise de s'assurer de leur capacité à rester connecté-es le soir, le week-end ou en congés... Et effectuer certaines tâches normalement faites au bureau (lire ses mails, finaliser un compte-rendu, répondre à sa hiérarchie, etc.). Les cadres sont les premier-es concerné-es, mais 72% d'entre eux-elles travaillent dans des entreprises qui n'ont pris aucune mesure de régulation des communications via les outils numériques.

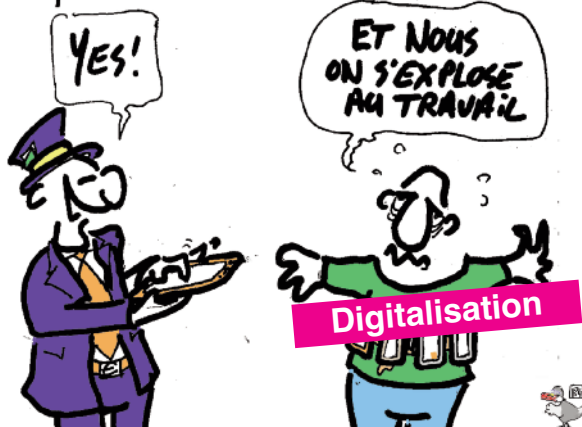
Le rapport Mettling

Le rapport remis au gouvernement par l'actuel DRH d'Orange pointe l'importance de la numérisation pour les entreprises et les profits qu'elles pourraient en tirer. « La numérisation expliquée au gouvernement », c'est surtout la fin de l'emploi salarié pour passer en « mode projet » avec des « artisans » ou des auto-entrepreneurs. Ce rapport, qui décrit une dégradation des organisations du travail et des garanties acquises par les salarié-es a été soigneusement rangé... dans un tiroir par le gouvernement. C'est sans doute la digitalisation verticale pour différer les affrontements.

Un mode projet pour tou-tes...

Les entreprises, toujours en quête d'économies, y compris sur l'immobilier profitent du développement du nomadisme et du télétravail pour modifier les espaces de travail et de « co-working ». Le fonctionnement en « mode projet » bouscule le calcul du temps de travail hebdomadaire. Ainsi, les 47% de cadres français qui sont

«Le smartphone serait la télécommande de la vie»



Digitalisation

Sud

numérique

au « forfait jours », malgré les repos supplémentaires attribués, effectuent des semaines de 46,4 heures en moyenne. Nonobstant une charge de travail plus difficile à évaluer, le forfait-jour pourrait être étendu... au grand bénéfice des entreprises.

Direction «digitalisation»



Le recrutement prédictif

La digitalisation intervient dans les RH, avec des algorithmes qui sont utilisés pour l'embauche et les promotions. Ces programmes, présentés comme quasi-parfaits, ne prendraient « que les variables vraiment pertinentes ». Les données des salarié-es sont analysées : parcours professionnel, performances, critères à privilégier en fonction des objectifs, etc. Des centres d'appel les utilisent déjà en testant la résilience des candidat-es à un travail rébarbatif grâce aux réseaux sociaux...

J'me présente, je m'appelle UBER

Les entreprises sont tentées de revenir à une rémunération du travail comme aux débuts de l'industrie. Il est désormais facile de passer un « contrat d'objectif » avec des auto-entrepreneur-euses ou autres « artisans » et travailleur-euses indépendant-es. Or, aujourd'hui, seulement 10% d'entre eux-elles parviennent à dégager un salaire supérieur au SMIC. Les modifications de l'organisation du travail pourraient bien enterrer le code du travail (les droits les salarié-es) et les contributions sociales au bénéfice de « contrats négociés » entre une personne et un donneur d'ordre.

Digitalisation

Sud

C'est la ruée vers l'or numérique

Faire travailler les client-es !

La digitalisation, c'est s'informer, mettre en service son produit, signaler une panne... La contribution des utilisateurs est amplifiée. Pour les entreprises, ce sont des gains de productivité et des économies de salaire, de cotisations sociales, de locaux et de frais généraux.

Valoriser ses données !

Le modèle économique des acteurs majeurs du Web (Google, Amazon, Facebook, Twitter) mais aussi de groupes comme La Poste repose en partie sur l'exploitation des données personnelles des utilisateurs (big data). Google réalise 95% de son chiffre d'affaires grâce aux données de ses utilisateurs revendues à des fins publicitaires.

Ramasser les bénéfiques !

En Europe, la valeur des données personnelles est estimée à 280 milliards d'euros. Les entreprises de l'énergie, des télécoms, de l'agro-alimentaire, de la cosmétique, de la pharmacie profitent déjà du numérique, ou envisagent d'en profiter. Les administrations publiques européennes pourraient réaliser jusqu'à 250 Mds € d'économies. D'ici à 2020, le big data devrait représenter près de 1000 Mds € de revenus. On a même calculé la « valeur de vie personnelle » d'un européen : 600 € !

Circulez, les pauvres, y a rien à voir !

Dans le projet de loi « la République numérique », un article prévoit, qu'en cas d'impayé, les fournisseurs d'accès internet maintiennent « la fourniture d'un service d'accès à internet restreint ». Yves Le Moüel, le DG de la Fédération Française des Télécoms (Orange, Bouygues Télécoms et Numéricable-SFR), a déclaré « Nous ne sommes pas dans le même cas de figure que le gaz ou l'eau. Internet n'est pas indispensable au bien-être minimal ». Si SFR-Numéricable a désapprouvé cette déclaration, Orange, Free et Bouygues n'ont pas moufté.

Inégalités

Un cinquième de la population française n'avait pas accès à Internet en 2013 (source Crédoc). Le taux atteint 40% chez les plus démunies (moins de 900 euros mensuels) et les personnes âgées. A contrario, chez les jeunes ou les cadres supérieurs, l'accès est généralisé, avec des taux dépassant les 90%. mais près de 11 millions de français-es n'y ont pas accès...

pour Sud, c'est pas si net...

Le secteur des télécoms s'est emparé de la digitalisation et de ses bénéfices attendus. Il n'y a aucune raison de laisser s'enrichir encore plus de 1% de la population qui détient déjà 50% du patrimoine mondial, pendant que les plus démunie-es pataugent dans une misère grandissante.

Bien qu'ils ne soient pas encore tous identifiés, Sud propose que les impacts de la digitalisation soient discutés par celles et ceux qui font la richesse des entreprises, les salarié-es. Le temps est venu d'ouvrir le débat et de poser les premières revendications.

Taxer les nouvelles richesses !

Les données personnelles, devenues des marchandises et le travail effectué par les clients, génèrent des nouveaux profits. Sud propose la mise en oeuvre de contraintes fiscales et sociales pour que les richesses produites ne soient pas accaparées par les actionnaires des entreprises et participent à améliorer les droits sociaux des populations.

Partager et diminuer le temps de travail : 32H, c'est possible !

Il est de bon ton chez nos "élites" de réclamer une augmentation du temps de travail. Pourtant la digitalisation entraîne moins de travail et plus de richesses... Maintenir ou augmenter le temps de travail, c'est favoriser la destruction des emplois. Réduire le temps de travail, c'est le partager pour plus de salarié-es.

Pour Sud, ce serait plus belle la vie !

Mesurer la charge de travail

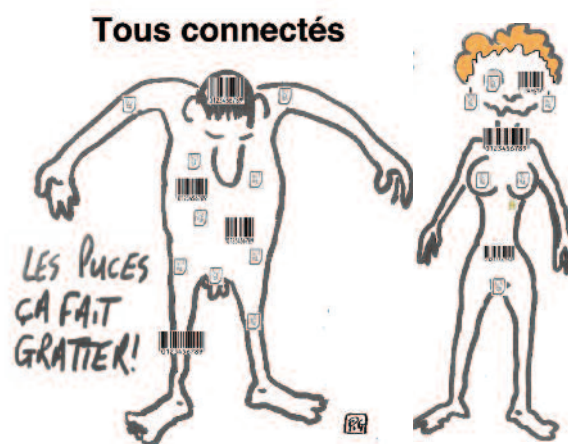
La mesure de la charge de travail doit confirmer la réalité de tout le travail des salarié-es pour qu'il soit rémunéré à sa juste valeur. Sud entend participer à la construction des outils nécessaires.

Augmenter les salaires, reconnaître les qualifications

Les gains de productivité annoncés légitiment également les augmentations de salaires que Sud réclame. Les nouvelles qualifications acquises par les salarié-es pour accompagner les évolutions du travail doivent être reconnues.

Un droit syndical numérique

Les discussions collectives entre salarié-es ne peuvent plus être limité-es à des rencontres physiques. Le personnel et ses représentant-es doivent également accéder à tous les moyens de communication numériques.



à suivre...

Au moment où la numérisation s'accélère, cette publication n'a pas la prétention de répondre à tout. Sud discute, échange, partage des préoccupations qui sont communes aux salarié-es mais aussi à la société civile et aux représentant-es des associations citoyennes.

De nouvelles publications sont programmées.

- les intentions des entreprises en matière d'économie d'emplois et les négociations entamées avec les partenaires sociaux autour de la numérisation.
 - Les remises en cause du temps et ou lieux de travail, du mode de rémunération appellent des revendications... Les droits à la déconnexion. les conditions du télétravail, les garanties pour la rémunération du travail... Le rôle des algorithmes qui pilotent l'usage de nos données et les exigences quant à leur usage... sans oublier la place des femmes dans cette « révolution » numérique et nos revendications pour faire respecter les droits de la moitié de l'humanité.
- ...autant de sujets pour les prochaines publications.

Pour suivre Sud
chaque semaine,
s'inscrire à notre
newsletter

